



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 23 NOVEMBRE 2020

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
tenue à la salle du conseil du centre socioculturel Anne-Hébert ce 23 novembre 2020 à 18 h 30.

Sont présents par Monsieur le conseiller Sylvain Ferland  
téléconférence : Madame la conseillère Julie Guilbeault  
Madame la conseillère Nathalie Laprade  
Madame la conseillère Josée Lampron

Est absent : Monsieur le conseiller Martin Chabot

Le siège du conseiller du district no 1 est vacant

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec présent à la salle du conseil

Sont aussi présents à la salle du conseil : Monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier  
Monsieur le directeur des Services techniques et directeur général adjoint Martin Careau

**ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
  - 1.1 Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la séance extraordinaire
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1 Aucun
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 4.1 Présentation du Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023
  - 4.2 Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
  - 5.1 Période de questions portant exclusivement sur le contenu de l'ordre du jour
- 6. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'expression « **ADOPTÉE** » signifie que tous les conseillers présents ont voté en faveur de la proposition, « **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** » signifie que tous les conseillers et le maire ont voté en faveur de la proposition alors que l'expression « **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ** » signifie que malgré qu'un ou plusieurs conseillers aient voté contre la proposition, la majorité des voix en faveur de la proposition a quand même été atteinte.

**CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Au début de l'assemblée, monsieur le maire Pierre Dolbec, constate que tous et chacun des membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire. La séance est ouverte.

La séance se tient par conférence téléphonique et sans la présence du public, et ce, conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

---

protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la Covid-19.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

**455-2020 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Nathalie Laprade  
**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté.

**ADOPTÉE**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021 - 2022 - 2023**

Monsieur le maire Pierre Dolbec présente le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

Le programme triennal d'immobilisations regroupe les investissements que le conseil prévoit réaliser au cours des trois prochaines années. Ce programme est réalisé à partir d'un inventaire complet des besoins dans chacun de nos services municipaux. Il s'agit d'un exercice de priorisation que les élus ont réalisé avec beaucoup de sérieux. En effet, il faut planifier dans le temps les investissements qui répondront aux besoins de la population, mais aussi à leur capacité de payer.

Les investissements compris dans le programme triennal d'immobilisations totalisent 15 millions de dollars sur trois ans, comme suit :

2021	2022	2023	TOTAL
8,31 millions \$	3,04 millions \$	3,65 millions \$	15 millions \$

Plus du quart de ces investissements devrait être financé grâce à différents programmes de subvention. En effet, le présent programme prévoit des contributions gouvernementales de l'ordre de 4,1 millions de dollars. On sait que les gouvernements encouragent fortement les investissements en cette période de pandémie. Plusieurs programmes d'aide ont été mis en place ou le seront dans les prochains mois.

Près d'un million de dollars sera puisé à même nos fonds réservés, soit le fonds de carrières et sablières, les surplus affecté et non affecté, le fonds de roulement et le fonds de parcs et terrains de jeux, évitant ainsi des emprunts du même ordre.

Finalement, pour boucler le financement des projets annoncés aujourd'hui, nous comptons emprunter 9,94 M\$ sur 3 ans. Les taux d'intérêt sont très bas et nous devons profiter des opportunités de subvention. Cette période propice aux investissements ne durera pas toujours.

Il faut toutefois savoir qu'au cours des trois prochaines années, nous rembourserons plus de six millions de dollars sur notre dette et que 1,3 million sera à la charge de promoteurs. Donc, l'augmentation de la dette sera maîtrisée, d'autant plus que la richesse foncière de notre ville s'accélère présentement avec plusieurs investissements privés dans les domaines résidentiel, commercial, industriel, agricole et institutionnel.

Les investissements nécessitant des emprunts seront soumis à l'approbation des contribuables. Le mode de financement des investissements du plan triennal s'établit donc comme suit :



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

A n n é e	Subvention	Appropriation des excédents	Fonds parcs terrains jeux	Fonds de roulement	Fonds carrières et sablières	Règlement emprunt à l'ensemble	Règlement emprunt bassin	Emprunts payables par autres villes	Taxe de secteur	TOTAL
2 0 2 1	2 703 000\$	96 500 \$	59 000 \$	160 600 \$	450 000 \$	2 001 500 \$	1 510 000 \$	68 500 \$	1 265 000 \$	8 314 100 \$
2 0 2 2	1 275 600 \$	49 000 \$	16 600 \$	50 000 \$	---	815 000 \$	675 000 \$	9 000 \$	151 000 \$	3 041 200 \$
2 0 2 3	123 625 \$	19 000 \$	15 000 \$	50 000 \$	---	1 987 600 \$	1 154 375 \$	302 400 \$	---	3 652 000 \$
T o t a l	4 102 225 \$	164 500 \$	90 600 \$	260 600 \$	450 000 \$	4 804 100 \$	3 339 375 \$	379 900 \$	1 416 000 \$	15 007 300 \$

Les principaux projets de notre plan triennal d'investissements sont les suivants :

**Pour 2021 – 8 314 100 \$**

**Agrandissement de l'usine d'eau potable Duchesnay**

Pour satisfaire à la demande en eau potable, particulièrement en période d'été, le conseil a fait, ces dernières années, plusieurs investissements. Nous en sommes maintenant à agrandir l'usine de production d'eau potable et, en 2022, à construire un autre réservoir d'eau potable pour répondre au besoin en période de pointe.

Dans le premier cas, il s'agit d'un investissement de 3,6 millions de dollars.

Comme le total du plan d'immobilisations pour 2021 est d'un peu plus de 8 millions de dollars, l'agrandissement de l'usine d'eau potable Duchesnay est le principal projet de 2021.

Nous comptons financer ce projet à même une somme de 2,5 millions de dollars prise à même le programme de transfert aux municipalités du Québec, d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

Le résidu fera l'objet d'un emprunt à long terme qui sera remboursé à même une taxe à l'ensemble des contribuables qui bénéficient du service d'aqueduc.

**Prolongement de l'avenue des Catherine et de la rue Désiré-Juneau**

L'autre projet d'envergure est celui du prolongement de l'avenue des Catherine et de la rue Désiré-Juneau. Un projet de 2,5 millions de dollars, incluant voirie, aqueduc, égout sanitaire et égout pluvial.

Ce projet sera financé, à peu près, à 50 % par la Ville et 50 % par l'entreprise privée.

Pour la Ville, notre objectif est de préparer un site pour la construction d'une future école de la première à la cinquième année du secondaire; un besoin important pour notre population. Le projet prévoit aussi un espace d'envergure pour la pratique sportive.

La balance du projet vise à rendre disponibles des espaces commerciaux et résidentiels dans un très bel espace que nous appelons le Boisé Natura, qui sera desservi par la route collectrice des Catherine qui, éventuellement débouchera à la route de la Jacques-Cartier. C'est également le long de cette route que nous planifions la construction d'une résidence pour personnes âgées, par l'entreprise privée.

**Réfection de deux sections de la route Montcalm**

À même le produit de la taxe imposée aux carrières et sablières, nous comptons investir près d'un demi-million de dollars pour refaire deux sections de la route Montcalm.

Ce projet important pour les usagers de cette route n'aura donc pas d'impact sur le compte de taxes des contribuables.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

---

**Éclairage du terrain de soccer**

Une somme de plus de 200 000 \$ est aussi consacrée au plan d'immobilisations pour l'éclairage du terrain de soccer, dont 175 000 \$ sont subventionnés.

Ainsi, les adeptes de ce sport des plus populaires chez nous profiteront de plus d'heures pour pratiquer leur sport favori, particulièrement quand l'été tire à sa fin.

**Autres projets**

Les autres projets pour 2021 concernent la réparation d'infrastructures d'égout, de voirie et de loisir. Également, plus de 500 000 \$ est réservé pour l'acquisition et la réparation de machinerie. Près de 50 000 \$ sont consacrés au développement des collections de la Bibliothèque Anne-Hébert, grâce à une subvention de 28 000 \$. Finalement, le reste du plan d'immobilisations 2021 est attribué à la maintenance des bâtiments municipaux.

**Pour 2022 – 3 041 200 \$**

**Travaux d'égout route de Fossambault Nord**

Près d'un million de dollars sont prévus pour des travaux de réhabilitation du réseau d'égout sur la route de Fossambault Nord. Ces travaux sont entièrement subventionnés dans le cadre du programme FIMEAU.

**Nouveau réservoir d'eau potable**

Comme mentionné auparavant, nous améliorerons la capacité de nos réservoirs d'eau potable pour mieux faire face aux demandes importantes d'eau potable en périodes de pointe lors de canicules au printemps et à l'été. Les changements climatiques que nous vivons exigent que la capacité de plusieurs de nos infrastructures soit augmentée. Dans le cas du réservoir, il s'agit d'un investissement de 675 000 \$.

**Relocalisation du dépôt à neige**

Nous comptons investir 300 000 \$ pour relocaliser notre dépôt à neige. Présentement, les véhicules de voirie doivent circuler à proximité du parc de glisse pour aller déverser les camions de neige lors des opérations de ramassage et de déblaiement des rues en hiver. Nous recherchons un site dont l'accès sera plus sécuritaire que l'actuel site.

**Sentier de glace, parcs municipaux, collection bibliothèque**

Plus de 100 000 \$ seront investis en loisirs en 2022 pour la maintenance des équipements en titre et pour l'amélioration des collections de la bibliothèque qui seront subventionnées à hauteur de 28 000 \$.

**Réfection de routes locales**

600 000 \$ ont été réservés pour des travaux sur nos routes locales en 2022. Notre plan d'intervention cible les rues du Plateau et Vieux Chemin. Des consultations sont prévues avant d'entreprendre ces travaux.

**Autres projets**

Le reste des crédits nécessaires à la réalisation du plan d'immobilisations pour 2022 concerne l'entretien des bâtiments municipaux et l'achat d'équipements. Une somme est aussi prévue pour réviser notre plan d'intervention en aqueduc et égout.

**Pour 2023 – 3 652 000 \$**

**Remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont**

Une somme de plus d'un million de dollars est nécessaire pour déplacer et augmenter la capacité des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont.

Ces travaux sont rendus nécessaires en raison des importants travaux correctifs que le MTQ compte apporter au pont surplombant la rivière Jacques-Cartier en 2023 ou 2024. Nous comptons demander au gouvernement du Québec de contribuer à nos travaux.

**Travaux de pavage sur diverses rues**

Le plan d'immobilisations 2023 consacre une somme de 500 000 \$ à des travaux de pavage pour l'amélioration de la voirie locale. La priorisation des rues sera effectuée un peu plus tard.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

**Agrandissement du stationnement de la bibliothèque**

Nous comptons agrandir (2023) et éclairer (2021) le stationnement de la bibliothèque Anne-Hébert pour le bénéfice des usagers.

**Remplacement de véhicules au Service incendie et au Service des travaux publics**

Une somme de 800 000 \$ a été prévue pour remplacer deux véhicules du Service incendie; en particulier le camion citerne datant de 1987.

Une autre somme de 500 000 \$ est consacrée à l'amélioration de la machinerie et de l'équipement du Service des travaux publics.

**Autres investissements**

Le reste des investissements prévus au plan d'immobilisations 2023 concerne l'acquisition de matériel informatique, le développement des collections de la bibliothèque Anne-Hébert, la mise aux normes des parcs municipaux et l'acquisition de terrains à des fins municipales.

456-2020

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023**

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme des immobilisations pour les trois années financières subséquentes;

**ATTENDU** que, suivant l'article 114.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le directeur général, en collaboration avec les directeurs de service et la trésorière, a soumis un projet avec les observations et recommandations d'usage;

**ATTENDU** que ce projet a été révisé par les membres du conseil le 12 novembre 2020 en séance de travail avec le personnel de direction de la Ville;

**ATTENDU** le rapport de monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier, en date du 20 novembre 2020;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Nathalie Laprade

**ET RÉSOLU** d'adopter le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023 comme indiqué ci-après :

**Par service, les investissements se répartissent comme suit :**

Année	Administration générale	Sécurité publique	Transport	Hygiène du milieu	Santé et bien-être	Aménagement, urb., dev.	Loisirs et culture	TOTAL
2021	70 000 \$	130 000 \$	2 223 600 \$	5 465 000 \$	---	9 500 \$	416 000 \$	8 314 100 \$
2022	50 000 \$	25 000 \$	804 000 \$	2 052 200 \$	---	---	110 000 \$	3 041 200 \$
2023	50 000 \$	840 000 \$	1 415 000 \$	1 250 000 \$	---	---	97 000 \$	3 652 000 \$
<b>TOTAL</b>	170 000 \$	995 000 \$	4 442 600 \$	8 767 200 \$	---	9 500 \$	623 000 \$	15 007 300 \$



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023

	2021	2022	2023	TOTAL
<b>INFRASTRUCTURES</b>				
Conduites d'eau potable	727 500 \$	190 000 \$	700 000 \$	1 617 500 \$
Usines de traitement de l'eau potable	3 600 000 \$	675 000 \$		4 275 000 \$
Usines et bassins d'épuration				0,00 \$
Conduites d'égout	1 137 500 \$	1 187 200 \$	550 000 \$	2 874 700,00 \$
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	1 615 000 \$	250 000 \$	765 000 \$	2 630 000,00 \$
Système d'éclairage des rues				0,00 \$
Aires de stationnement	15 000 \$		35 000 \$	35 000,00 \$
Parcs et terrains de jeux	338 000 \$	63 000 \$	15 000 \$	416 000,00 \$
Autres infrastructures				0,00 \$
<b>BÂTIMENTS</b>				
Édifices administratifs	93 500 \$	200 000 \$		293 500,00 \$
Édifices communautaires et récréatifs				0,00 \$
<b>VÉHICULES</b>				
			800 000 \$	800 000,00 \$
<b>AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU</b>				
	70 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	170 000,00 \$
<b>MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS DIVERS</b>				
	670 600 \$	79 000 \$	540 000 \$	1 289 600,00 \$
<b>TERRAINS</b>				
		300 000 \$	150 000 \$	450 000,00 \$
<b>AUTRES</b>				
	47 000 \$	47 000 \$	47 000 \$	141 000,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>8 314 100 \$</b>	<b>3 041 200 \$</b>	<b>3 652 000 \$</b>	<b>15 007 300 \$</b>

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE CONTENU DE L'ORDRE DU JOUR**

Une période de questions des citoyennes et citoyens reçues par courriel est prévue à l'ordre du jour. À 18 h 30, aucune question n'avait été transmise au Conseil.

457-2020

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Sylvain Ferland  
**ET RÉSOLU** de clore la séance extraordinaire du 23 novembre 2020.

L'assemblée est levée à 18 h 45.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET GREFFIER